

BALISES DE COULEUR



Course d'Orientation
Fédération Française

PASSAGE DES BALISES DE COULEUR LIGUE PACA

Velleron (84) samedi 22 juin 2024





INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : Ligue PACA
Moniteurs : Fabrice BALP – Jérôme VIALARD
Traceur Course Orientation : Guillaume FATTICCI
Traceur Suivi Itinéraire : Elyn BESSE
Traceur Parcours milieu naturel : Fabrice BAVEREL
GEC : Jérôme VIALARD – Mathieu MAURICE
Informatique Résultat : Séverine ROLLER

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL

NON



CARTE

Nom : Piégros
Relevés : 2022 –D84-101
Cartographe : Léo FALCONE

Échelle : vert & bleu : 5000° ; jaune : 7500°
Équidistance : 5 m
Type de terrain : terrain méditerranéen, guêtres conseillées



ACCÈS

Fléchage : Rond-point D938 –Chemin des Vinaises
[Lien Début fléchage](#)
Distance parking-accueil : sur place
Distance accueil-départ : 50 à 250 m suivant les épreuves
Distance arrivée-accueil : sur place pour chacune des épreuves



HORAIRES

Accueil : 9h
Début des épreuves : 10h
Remise des récompenses : 18h
(ou avant selon le nombre de participants)



CIRCUITS

Nombre de circuits balise de couleur : 3 (vert, bleu, jaune)
Nombre de circuits accompagnateur : 1 (violet)



SERVICES

Pas de buvette / pas de point d'eau



TARIFS

Licenciés FFCO Ligue PACA : Prise en charge par la ligue PACA
Licenciés FFCO autres Ligues : 5 €



INSCRIPTIONS

Inscription avant le 17 juin 2024, 23h sur le site fédéral par les responsables clubs

- Les jeunes participants de chaque club doivent être accompagnés d'un animateur ou accompagnateur qui sera intégré à l'organisation.
- Les heures de passage aux différentes épreuves seront affichées à l'accueil.
- Matériel à prévoir :
 - un crayon à papier et une gomme pour le questionnaire ;
 - un stylo pour le suivi d'itinéraire ;
 - un pointeur sport-ident pour le circuit.



CONTACT

Infos épreuves : Fabrice BALP fafabalp84@hotmail.fr
Infos inscriptions GEC : Maurice Mathieu mathieuma@orange.fr



REGLEMENT ET BAREMES DES EPREUVES

La **BALISE BLANCHE** est décernée par les clubs, suivant les modalités définies par la ligue (par exemple, après avoir passé X séances d'apprentissage au sein d'un club ou après avoir passé la balise verte sans l'obtenir).



CRITERES D'EVALUATION

EPREUVE 1 - Epreuve de connaissance sur l'activité qui comprendra 10 questions portant sur les 4 items de compétence de la balise verte (voir page 8 à 13). (Sur ce niveau, il est possible de lire les questions voir de les formuler autrement). Une correction de l'épreuve est conseillée avec les jeunes

EPREUVE 2 - Réaliser un suivi d'itinéraire jalonné sans boussole sur différentes lignes directrices simples (niveau 1) en étant capable de positionner sur sa carte 8 balises situées sur le terrain aux changements de direction - Distance conseillée : 1500 à 2000 m. Temps maximum : 45'

EPREUVE 3 - Réaliser un parcours non jalonné sur des lignes directrices simples. Les balises seront situées à chaque prise de décision - Distance conseillée : 2000 m. Cette épreuve peut être réalisée lors d'une compétition officielle à condition que le parcours respecte le niveau exigé (contrôle du moniteur obligatoire)

EPREUVE 4 - Effectuer un parcours d'aisance et d'agilité en milieu naturel, entre 1 et 2 minutes, plutôt en profil descendant et sinueux (il est conseillé de le baliser) sur lequel les jeunes orienteurs doivent démontrer leur aisance à franchir ou passer sous des obstacles, à courir en terrain irrégulier, passer dans la végétation, etc. en réalisant un temps inférieur ou égal à 200 % du meilleur temps (effectuer un classement filles et garçons)

Les épreuves acquises lors d'une session demeurent valables sur les 2 années suivantes

Balise VERTE	Barèmes
Epreuve 1	Obtenir au moins 12 points sur 20.
Epreuve 2	Chaque balise correctement placée vaut 10 points. Un total supérieur ou égal à 50 points permet de valider cette épreuve.
Epreuve 3	Il est retiré 1 point par minute de retard par rapport au temps idéal calculé sur un parcours de 2000m sur un base de 9'/km* pour les filles et 8'/km* pour les garçons. La réalisation d'une performance au moins équivalente à ce temps permet de rapporter 100 points. Un minimum de 70 points est nécessaire pour valider l'épreuve. Toute balise manquante entraînera une pénalité de 10 points.
Epreuve 4	L'épreuve est validée lorsque le parcours est réalisé en un temps inférieur ou égal à 200% du temps du meilleur (différencié Filles et Garçons) - Le coureur de référence doit se situer dans la tranche d'âge 9-10ans

* Réduction kilométrique moyenne estimée. En fonction du terrain, le moniteur peut la minorer ou la majorer. Lors de la saisie des résultats prendre soin d'ajouter ou de retirer les secondes aux coureurs car la RK de référence est bloquée

CERTIFICATION : Les épreuves sont organisées sous le contrôle des ligues.





CRITERES D'EVALUATION

EPREUVE 1 - Epreuve de connaissance sur l'activité et l'environnement qui comprendra 10 questions portant sur les 12 items de compétence de la balise bleue (voir page 14 à 18). Une correction de l'épreuve est conseillée avec les jeunes

EPREUVE 2 - Réaliser un suivi d'itinéraire non jalonné sur différentes lignes directrices et en étant capable de positionner sur sa carte 10 balises situées sur le terrain de part et d'autre des lignes directrices. Distance conseillé 2000 m - Temps maximum : 45'

EPREUVE 3 - Réaliser un parcours compétition avec boussole de 2000 m sur des lignes directrices et comportant des choix d'itinéraire (sur ses mêmes lignes), des sauts de ligne à ligne sur une distance de moins de 100 m. Cette épreuve peut être réalisée lors d'une compétition officielle à condition que le parcours respecte le niveau exigé (contrôle du moniteur obligatoire)

EPREUVE 4 - Effectuer un parcours d'aisance et d'agilité en milieu naturel, entre 1 et 2 minutes, plutôt en profil descendant et sinueux (il est conseillé de le baliser) sur lequel les jeunes orienteurs doivent démontrer leur aisance à franchir ou passer sous des obstacles, à courir en terrain irrégulier, passer dans la végétation, etc. en réalisant un temps inférieur ou égal à 180 % du meilleur temps (effectuer un classement filles et garçons)

Les épreuves acquises lors d'une session demeurent valables sur les 2 années suivantes

Balise BLEUE	Barèmes
Epreuve 1	Obtenir au moins 12 points sur 20.
Epreuve 2	Chaque balise correctement placée vaut 8 points. Un total supérieur ou égal à 64 points permet de valider cette épreuve.
Epreuve 3	Il est retiré 1 point par minute de retard par rapport au temps idéal calculé sur un parcours de 2000m sur une base de 9'/km* pour les filles et 7'/km* pour les garçons. La réalisation d'une performance au moins équivalente à ce temps permet de rapporter 100 points. Un minimum de 76 points est nécessaire pour valider l'épreuve. Toute balise manquante entraînera une pénalité de 20 points.
Epreuve 4	L'épreuve est validée lorsque le parcours est réalisé en moins de 180% du temps du meilleur (différencié Filles et Garçons). Le coureur de référence doit se situer dans la tranche d'âge 11-12ans

* Réduction kilométrique moyenne estimée. En fonction du terrain, le moniteur peut la minorer ou la majorer. Lors de la saisie des résultats prendre soin d'ajouter ou de retirer les secondes aux coureurs car la RK de référence est bloquée

CERTIFICATION : Les épreuves sont organisées sous le contrôle des ligues.





CRITERES D'EVALUATION

EPREUVE 1 - Epreuve de connaissance sur l'activité qui comprendra 10 questions portant sur les 7 items de compétence de la balise jaune (voir page 19 à 23). Une correction de l'épreuve est conseillée avec les jeunes

EPREUVE 2 - Réaliser un suivi d'itinéraire sur des éléments de relief important et de végétation net, en étant capable de positionner sur sa carte 10 balises situées sur le terrain. Distance conseillée : 2000 à 2500 m - Temps maximum : 45'

EPREUVE 3 - Réaliser un parcours compétition de 3000 m (niveau jaune) pour les garçons et 2500 m pour les filles obligeant :

- l'utilisation de point d'attaque précis, de point d'appui, de formes de relief importantes sur l'itinéraire
- des choix d'itinéraire
- l'utilisation de la boussole

Cette épreuve peut être réalisée lors d'une compétition officielle à condition que le parcours respecte le niveau exigé (contrôle du moniteur obligatoire)

EPREUVE 4 - Effectuer un parcours d'aisance et d'agilité en milieu naturel, entre 1 et 2 minutes, plutôt en profil descendant et sinueux (il est conseillé de le baliser) sur lequel les jeunes orienteurs doivent démontrer leur aisance à franchir ou passer sous des obstacles, à courir en terrain irrégulier, passer dans la végétation, etc. en réalisant un temps inférieur ou égal à 160 % du meilleur temps (effectuer un classement filles et garçons).

Les épreuves acquises lors d'une session demeurent valables sur les 2 années suivantes

Balise JAUNE	Barèmes
Epreuve 1	Obtenir au moins 12 points sur 20
Epreuve 2	Chaque balise correctement placée vaut 8 points. Un total supérieur ou égal à 64 points permet de valider cette épreuve.
Epreuve 3	Il est retiré 1 point par minute de retard par rapport au temps idéal calculé sur un parcours de 2500m (dénivelé inclus*) sur une base de 8'30/km* pour les filles et sur un parcours de 3000m (dénivelé inclus*) sur une base de 6'30/km* pour les garçons. La réalisation d'une performance au moins équivalente à ce temps permet de rapporter 100 points Un minimum de 70 points est nécessaire pour valider l'épreuve. Toute balise manquante ne permettra pas de valider l'épreuve.
Epreuve 4	L'épreuve est validée lorsque le parcours est réalisé en moins de 160% du temps du meilleur (différencié Filles et Garçons). Le coureur de référence doit se situer dans la tranche d'âge 13-14ans

*Dénivelé positif x 10 : exemple 70m de dénivelé positif équivaut à une distance de 700m

* Réduction kilométrique moyenne estimée. En fonction du terrain, le moniteur peut la minorer ou la majorer. Lors de la saisie des résultats prendre soin d'ajouter ou de retirer les secondes aux coureurs car la RK de référence est bloquée

CERTIFICATION : Les épreuves sont organisées sous le contrôle des ligues.

